



Formulaire d'inscription

Académie d'été de danse 18-23 août 2019
Conservatoire Darius Milhaud - Aix-en-Provence

Merci de remplir ce formulaire complètement (page 2 pour tous et page 3 pour les stagiaires mineurs) et le plus lisiblement possible (de préférence en majuscules) ou par saisie informatique.

Nous vous confirmerons l'inscription définitive à réception du dossier complet par la poste, soit:

- Le présent formulaire renseigné (page 2)
- 1 photo d'identité
- Le règlement intégral du stage par chèque à l'ordre d'ATELIER BALLET
un chèque d'acompte encaissé à réception du dossier
et un chèque complémentaire encaissé le 15 juin
- L'autorisation parentale pour les mineurs (page 3)
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse datant de moins de 3 mois

Le dossier complet est à renvoyer à :

Art Chorégraphique à Aix
Conservatoire Darius Milhaud
C/O Mme Jovita Romo
380, Avenue Mozart
13100 AIX-EN-PROVENCE

Concernant le nombre de places disponibles :

Pour chaque stage un nombre limité de places est disponible. Dans le cas où le quota serait atteint à la réception de votre dossier, nous vous préviendrons rapidement par email et nous vous renverrons à notre charge le dossier complet ainsi que les règlements.

Concernant l'hébergement :

Veuillez cocher la case correspondante dans le formulaire si vous souhaitez un hébergement en Appart-Hotel (studio de deux personnes à partager) :

- 60€ par jour (5 nuits minimum), petit déjeuner à 8€ par personne non inclus.
- Formule en demi-pension : 320 € (avec petit-déjeuner et repas du soir compris du dimanche soir au samedi matin)

Le nombre de places étant limité nous vous proposerons le cas échéant différentes autres possibilités et mettrons tout en œuvre pour trouver une solution vous convenant.

Tarifs des stages et montant des règlements

Stages	Tarif (*)	Montant acompte	2 ^e versement
Combiné Avancé classique et contemporain	500 €	300 €	200 €
Avancé classique	410 €	230 €	180 €
Avancé contemporain	410 €	230 €	180 €
Intermédiaire classique	390 €	220 €	170 €
Elémentaire 2 classique	360 €	190 €	170 €
Elémentaire 1 classique	360 €	190 €	170 €

(* : Comprend 50 euros de frais de dossier et d'adhésion à Atelier Ballet [20€ à déduire pour les adhérents à jour de leur cotisation])



Formulaire d'inscription
Académie d'été de danse 18-23 août 2019
Conservatoire Darius Milhaud - Aix-en-Provence

Renseignements généraux

Prénom :

Nom :

Date de naissance

Adresse :

Adresse (suite)

Code Postal et Ville :

Pays :

Téléphone :

Email:

Niveau en danse

Ecole de danse :

Noms des Professeurs :

Nombre d'années de danse par discipline :

Cursus / niveau suivi 2018-2019 :

Nombre de cours et d'heures par semaine en 2018-2019 :

Stage choisi (Cocher la case du stage souhaité.)

CLASSIQUE Avancé Intermédiaire 2 Intermédiaire 1 Élémentaire

CONTEMPORAIN Avancé

Hébergement (selon le choix, règlement à l'ordre de l'Atelier Ballet à joindre au dossier d'inscription)

Je souhaite un hébergement en Appart/Hôtel

J'ai pris connaissance du règlement intérieur (page 4) et j'en accepte toutes les conditions.

Fait à le

Signature du stagiaire majeur ou d'un représentant légal



Formulaire d'inscription
Académie d'été de danse 18-23 août 2019
Conservatoire Darius Milhaud - Aix-en-Provence

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

Responsable de l'enfant mineur

L'autorise à participer à l'académie d'été «Art Chorégraphique à Aix» du 18 au 23 Aout 2019 inclus.

J'ai bien noté que l'encadrement hors cours n'est pas assuré.

J'autorise les responsables de l'ACA à effectuer les soins de première urgence ou intervention si nécessaire concernant mon enfant et m'engage à en rembourser les frais.

Personnes à joindre en cas d'urgence:

Nom: Tel:

Nom: Tel:

Fait à le

Signature



Formulaire d'inscription

Académie d'été de danse 18-23 août 2019
Conservatoire Darius Milhaud - Aix-en-Provence

Règlement

Ce règlement intérieur est remis à chaque stagiaire avec la fiche d'inscription.

L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur et n'est complète qu'après signature de la cession du droit à l'image, de l'autorisation parentale pour les mineurs et la remise du certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse.

L'académie est placée sous la responsabilité juridique de l'Atelier Ballet et du Conservatoire Darius Milhaud.

Elle est destinée aux amateurs (minimum trois années de pratique) et aux futurs professionnels.

ACA se réserve le droit de ne pas valider une inscription si le niveau du stagiaire semble insuffisant (voir les prérequis pour chaque stage).

Les organisateurs s'assurent que les obligations juridiques sont respectées tant en ce qui concerne la compétence des professeurs et intervenants que la qualité des locaux.

Inscription

Le règlement d'un acompte est obligatoire pour enregistrer l'inscription au stage. La totalité du règlement devant être effectuée avant le 15 juin.

Tout stage commencé est dû intégralement.

En cas de désistement, l'acompte sera retenu.

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes modifications – horaires, intervenants – sans que ces modifications ne justifient le remboursement des sommes versées. Par contre en cas d'annulation décidée par les organisateurs, les sommes versées sont intégralement remboursées.

Règles de vie

Le stagiaire s'engage à prendre connaissance des consignes de sécurité, ainsi que des consignes particulières qui en résultent.

Le stagiaire doit suivre le planning horaire correspondant à son niveau et ne peut en changer de sa propre initiative.

Les professeurs se réservent le droit de changer les élèves de niveau au cours de la semaine.

Pendant les cours, pour le respect du travail de chacun, l'accès aux studios est exclusivement réservé aux élèves et professeurs.

Tout portable ou tablette doit être complètement éteint lors de l'accès dans la salle et pendant toute la durée du cours.

Il est demandé de ne pas porter de bijoux pendant les cours.

Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du conservatoire.

Responsabilité

Toute personne inscrite au stage certifie être médicalement autorisée à la pratique de la danse et avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Si après son inscription, elle avait connaissance de problèmes de santé pouvant avoir une influence sur le bon déroulement du stage de danse, elle s'engage à en faire immédiatement part à l'Académie par écrit.

Par ailleurs elle autorise toute intervention médicale ou chirurgicale jugée indispensable par un médecin qualifié. Elle s'engage à en supporter les frais (dans le cas de mineurs les parents/tuteurs légaux de l'enfant s'engagent à en assurer la charge financière). En dehors des cours, l'organisation n'est pas responsable des stagiaires mineurs.

La responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par toute personne, stagiaire ou accompagnateur, tant au cours des leçons et ateliers.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels des stagiaires.

Droits à l'image

Toute prise de vidéos, photographies ou notes de cours est interdite sur les lieux du stage. (Les organisateurs se réservent l'exclusivité et les droits). Les organisateurs se réservent la possibilité, à titre gracieux et sans contrepartie d'utiliser l'image des stagiaires inscrits à des fins de communication et de publicité exclusivement dans l'intérêt de l'académie, sur tout support.

Exclusion

Tout manquement au présent règlement ou aux règles de politesse élémentaire, tout comportement jugé incorrect à l'intérieur et aux abords des locaux pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.